

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 28 mars 2013

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET (arrivée à 21 h 20, n'a participé qu'au vote du BP 2013 du Budget Général), M. Franck CHAUVE, Mmes Christine LE FUR, Marie-Pierre REYNAUD, MM. Yves DEGOUT, Bernard BLINEAU, Gabriel ROUSSET, Etienne BIED-CHARRETON, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD et M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents excusés : M. Christian CHARRIERE qui a donné procuration à M. Bernard GERVAIS ; M. Bernard MALLET.

Absent : M. Gérard DELAIRE.

#### **I Comptes Administratifs 2012**

Monsieur Denis TAMAIN rappelle aux élus que l'ensemble des comptes administratifs 2012 ainsi que les propositions des Budgets primitifs 2013 leur a été transmis par mail pour informations. Aussi, il présente à l'Assemblée une synthèse des budgets principaux.

M. Franck CHAUVE, Adjoint au Maire de Noirétable, propose alors au vote de l'Assemblée les comptes administratifs 2012 ci-dessous.

Après délibération, le Conseil municipal approuve les comptes administratifs 2012 comme suit :

.**Section La Chevalerie** (sur 15 exprimés : 14 pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement : 3491.66 €	Recettes de fonctionnement : 26 120.04 €
Résultat de fonctionnement 2012	+ 22 628.38 €
Résultat reporté 2011	+ 11 759.91 €
D'où résultat global	+ 34 388.29 €

.**Section La Bitortie**(sur 15 exprimés : 15 pour)

Aucune dépense et recette sur l'exercice	
Résultat reporté 2011	+ 3 561.80 €
D'où résultat global	+ 3 561.80 €

. **Section de Gouttemaine** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Aucune dépense et recette sur l'exercice	
Résultat reporté 2011	+1 146.85 €
D'où résultat global	+ 1 146.85 €

. **Section de Seytive** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Dépenses de fonctionnement :	+ 73.00 €
Recettes de fonctionnement :	0.00 €
Résultat de fonctionnement 2012 :	- 73.00 €
Résultat reporté 2011	+ 2 524.00 €
D'où résultat global	+ 2451.00 €

. **Section du Poyol** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 64.00 €
Recettes de fonctionnement	0.00 €
Résultat reporté 2011	+ 37.03 €
D'où résultat global	- 26.97 €

Aucune dépense et recette sur l'exercice en section d'investissement, seul un report 2011 de 4 285.29 €.

**.Section de Rambe** (sur 15 exprimés : 14 pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	+ 3 746.89 €
Recettes de fonctionnement	+ 269.62 €
Résultat reporté 2011	+ 11 133.17 €
D'où un résultat global	+ 7 655.90 €

**.Section de Vachon** (sur 15 exprimés : 1 abstention et 14 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 656.88 €
Recettes de fonctionnement	+ 123.92 €
Résultat reporté 2011	+ 3 721.93 €
D'où un résultat global	+ 3 188.97 €

**.Lotissement de Bellevue** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Aucune dépense et recette sur l'exercice.

Seul un report 2011 en section d'investissement de -85 915.00 €.

**. Lotissement de Seytive** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 7 318.87 €
Recettes de fonctionnement	+ 7 318.37 €
D'où un résultat global	- 0.50 €

Dépenses d'investissement	+ 7 318.37 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Résultat reporté 2011	- 38 588.52 €
D'où un résultat global	- 45 906.89 €

**. La Provende** (sur 15 exprimés : 15 pour) (Tranche 1)

Dépenses de fonctionnement	+ 181 724.87 €
Recettes de fonctionnement	+ 137 291.09 €
Résultat reporté 2011	- 25 227.96 €
D'où un résultat global	- 69 661.74 €

Dépenses d'investissement	+ 137 291.09 €
Recettes d'investissement	+ 69 661.76 €
Résultat reporté 2011	- 69 661.76 €
D'où un résultat global	- 137 291.09 €

**.Lotissement Art. de Montifaux** (sur 15 exprimés : 1 contre, 1 abstention, 13 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 39 495.64 €
Recettes de fonctionnement	+ 21 315.64 €
Résultat reporté 2011	+ 18 180.00 €
D'où un résultat global nul.	

Dépenses d'investissement	+ 1 101.64 €
Recettes d'investissement	+ 39 495.64 €
Résultat reporté 2011	- 53 961.64 €
D'où un résultat global	- 15 567.64 €

**.Budget de l'Eau** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 129 550.78 €
Recettes de fonctionnement	+ 167 905.81 €
Résultat reporté 2011	0.00 €
D'où un résultat global	+ 38 355.03 €

Dépenses d'investissement	+ 77583.83 €
Recettes d'investissement	+ 202 888.09 €
Résultat reporté 2011	- 95 300.42 €
D'où un résultat global	+ 30 003.84 €

Compte tenu du solde des restes à réaliser de – 91 694.78 € le besoin total de financement en investissement est de – 61 690.94 €.

**.Budget de l'Assainissement** (sur 15 exprimés : 15 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 168 830.39 €
Recettes de fonctionnement	+ 216 472.40 €
Résultat reporté 2011	+ 1 412.26 €
D'où un résultat global	+ 49 054.27 €

Dépenses d'investissement	+ 174 982.07 €
Recettes d'investissement	+ 164 819.06 €
Résultat reporté 2011	- 52 290.86 €
D'où un résultat global	- 62 453.87 €

**.Budget Principal** (sur 15 exprimés : 1 contre, 1 abstention et 13 pour)

Dépenses de fonctionnement	+ 1 198 808.26 €
Recettes de fonctionnement	+ 1 586 882.55 €
Résultat reporté 2011	+ 7 720.49 €
D'où un résultat global	+ 395 794.78 €

Dépenses d'investissement	+ 717 873.12 €
Recettes d'investissement	+ 820 713.06 €
Résultat reporté 2011	- 492 067.39 €
D'où un résultat global	- 389 227.45 €

Compte tenu du solde des restes à réaliser de – 146 503.39 € le besoin total de financement en investissement est de – 535 730.84 €.

- Les affectations de Résultats 2012 ainsi que les comptes de gestions présentés par le Percepteur sont approuvés à l'unanimité.

**II Budgets Primitifs 2013**

Monsieur Denis TAMAIN présente les différents budgets primitifs 2013, section par section et article par article à l'Assemblée.

Après délibération, le Conseil municipal approuve les budgets primitifs 2013, équilibrés en dépenses et en recettes, comme suit :

**.Section La Chevalerie** (sur 16 exprimés : 1 abstention, 15 pour)

Fonctionnement 39 680 €  
Investissement 9 148 €

**.Section La Bitortie** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 3 561 €

**. Section de Gouttemaine** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 1 146 €

**. Section de Seytive** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 2 541 €

**. Section de Rambe** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 10 018 €

Investissement 4 726 €

**. Section de Vachon** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 3 188 €

**.Section Le Poyol** (sur 16 exprimés : 1 contre, 1 abstention, 14 pour)

Fonctionnement 127 €

Investissement 4 285 €

**.Lotissements de Bellevue** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 0.00 €

Investissement 85 915 €

**. Lotissement Artisanal de Montifaux** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 0.00 €

Investissement 15 568 €

**. Lotissement de Seytive** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 9 301 €

Investissement 55 208 € (il y avait une erreur de compte sur la préparation du Percepteur d'où un total différent, modifié).

**. Lotissement La Provende Tranche 1** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 362 635 €

Investissement 416 735 €

**. Lotissement La Provende Tranche 2** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 63 678 €

Investissement 63 678 €

**. Lotissement La Provende Tranche 3** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement 40 407 €

Investissement 40 407 €

**.Budget de l'Eau** (sur 16 exprimés : 16 pour)

Fonctionnement	164 157 €
Investissement	310 709 €
<b>.Budget de l'Assainissement</b> (sur 16 exprimés : 16 pour)	
Fonctionnement	244 549 €
Investissement	202 981 €

<b>.Budget Principal</b> (sur 17 exprimés : 1 contre, 2 abstention, 14 pour)	
Fonctionnement	1 462 408 €
Investissement	1 569 358 €

## **II.1 Concernant le BUDGET PRINCIPAL :**

- Le Conseil municipal l'approuve avec une augmentation de 1% sur les impôts locaux portant les taux 2013 à :

Taxe d'habitation :	5.34 %,
Taxe foncière (bâti) :	11.33 %
Taxe foncière (non bâti)	54.52 %

- L'Assemblée accepte l'adhésion au FLU de 0.20 €/habitant.
- Concernant l'acquisition du tractopelle, M. le Maire demande une subvention du Conseil Général à M. Claude BOURDELLE de 7000 € qui est le prélèvement sur l'enveloppe cantonale du Conseil général, or ce dernier propose une subvention de 6000 €.
- L'Assemblée décide de renouveler la subvention aux transports scolaires pour les enfants dont la distance domicile-école est inférieure à 3 km ainsi que pour les familles ayant 2 voire 3 enfants transportés ;
- L'Assemblée est informée du prix de revient d'un élève à l'école publique s'élevant pour 2012 à 849 € et du montant de la participation à l'école ST CHARLES ;
- L'Assemblée autorise le Maire à réclamer la participation des communes voisines aux frais de fonctionnement de l'école publique sur la base de 849 € par élève ;
- L'Assemblée autorise le Maire à effectuer la demande de subvention à la Région Rhône-Alpes et au Conseil Général pour l'opération « reprise des berges du petit Lignon le long de la base de loisirs » ;
- Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'embaucher 4 contrats aidés sur la Commune, deux contrats sont déjà prévus avec M. Sébastien NICOLAS et M. Michel DUMAS.
- Monsieur Yves DEGOUT informe l'Assemblée les différents travaux de rénovation à prévoir à la salle des fêtes : peinture, boiserie, installation d'un écran avec vidéoprojecteur, éclairage de la scène.
- Monsieur Denis TAMAIN informe l'Assemblée du travail à faire concernant les reprises de concessions au Cimetière.
- Monsieur Bernard GERVAIS informe l'Assemblée du projet d'installation d'une signalétique aux abords de l'école publique afin de faire ralentir les voitures. Une discussion s'engage sur la nécessité ou non de cet investissement compte tenu des travaux d'aménagement de la voirie en cours.
- Mme Marie-Pierre REYNAUD demande quelques explications sur la volonté du Conseil à acheter une partie de terrain de Mme BEGON Succession à proximité de l'église. Une discussion s'engage sur la nécessité ou non de faire cet investissement. Le Conseil municipal donne un accord de principe.

- L'Assemblée accepte l'augmentation des droits de camping, présentée par Sandrine VILLENEUVE applicables à compter de l'ouverture du Camping de la Roche, soit le 1/04/2013. Les tarifs approuvés sont alors les suivants :

<b><u>Droits de camping</u></b> : Adulte et jeune de 7 ans à 18 ans	2.20 €
Enfant de moins de 7 ans	1.10 €
Emplacement	1.30 €
Automobile	1.30 €
Camping-car	2.60 €
Branchement électrique max 10 A	3.00 €
Douche pour visiteur camping	1.30 €
<b><u>Garage mort</u></b> :	
du 1/04/ au 30/06 (par jour)	1.30 €
Du 1/07 au 31/08 (par jour)	10.50 €
Du 1/09 au 31/10 (par jour)	1.30 €
Du 1/11 au 31/03 (par jour)	17.50 €

**Forfait du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre** : Les forfaits sont nominatifs. Toute personne non nommée dans le forfait, utilisant l'emplacement, devra s'acquitter des droits de camping (adultes ou enfants).

1 personne, 1 emplacement, 1 véhicule et électricité	510.00 €
2 personnes, 1 emplacement, 1 véhicule et électricité	690.00 €
Mobil-homes, 1 personne, 1 véhicule et électricité	630.00 €
Mobil-homes, 2 personnes, 1 emplacement et électricité	810.00 €
Enfant de moins de 16 ans supplémentaire	33.50 €
Adulte supplémentaire	92.00 €

**Taxe de Séjour** : Adulte et enfant à partir de 13 ans 0.20 €  
Enfant de moins de 13 ans et handicapé gratuit

**Aire d'Accueil de Camping-cars** : 1 jeton = 4 heures d'électricité 3.00 €  
1 jeton = 1 vidange 3.00 €

**Caution télécommande pour les mobil-homes** : 60 €

- L'Assemblée accepte aussi la modification de l'article 4 du règlement du camping municipal concernant le montant de la réservation qui devient 30 € au lieu de 50 € auparavant ;

- L'Assemblée accepte la proposition de M. Groiset, Percepteur, d'admission de taxes et produits irrécouvrables en non-valeur, concernant des dettes de cantine (776.70 € de M. Morvan Cédric) eau (355.90 € répartis entre M. Morvan Cédric et Soufflet Hubert) et assainissement (184.30 € répartis entre M. Morvan Cédric et Soufflet Hubert);

- L'Assemblée accepte l'augmentation du tarif de la cantine scolaire concernant le repas des élèves à compter de la rentrée scolaire prochaine. Le tarif applicable sera de 2.80 € par élève sachant que le prix de revient du repas pour l'année 2012 est de 3.45 €.

- L'Assemblée accepte de dégrever le loyer du locataire 3 rue de la République, pour la période du 15 au 28/02/2013 en raison de problème d'alimentation du logement en eau potable ;

- L'Assemblée est informée de la date de la course de vélos CR4C « étape Pommiers / Noirétable » le 29 juin 2013.

- L'opération « Aménagement d'un local vétérinaire » est alors évoquée. Ce programme est en attente pour l'instant car les agriculteurs du Puy de Dôme ne sont pas encore assez nombreux à utiliser ce service alors qu'ils étaient nombreux à le demander. Aussi, seuls les honoraires de l'architecte ont été inscrits au BP 2013.

## **II.2 Concernant les budgets EAU et ASSAINISSEMENT :**

Monsieur Gabriel ROUSSET donne quelques infos sur les travaux à venir pour la station de chloration à la Mure. Le budget est d'ailleurs présenté sans les travaux et subventions pour cette opération ; ils seront inscrits en cours d'année quand les prix seront définitifs (travaux et subventions).

Pour le budget Assainissement, Monsieur Gabriel ROUSSET précise qu'une subvention de 78 000 € du budget principal au budget assainissement est nécessaire pour l'équilibre. Le prix de l'assainissement facturé aux particuliers n'étant pas suffisant, les produits du Casino participent indirectement au budget Assainissement.

## **II.3 Concernant le Lotissement de Seytive :**

Monsieur le Maire donne quelques informations sur les travaux qui vont commencer dès le printemps et sur les quelques demandes de réservations en cours.

## **II.4 Concernant le Lotissement la Provende :**

Le Conseil municipal accepte la proposition de M. Groiset, Percepteur, de diviser le lotissement en trois tranches avec répartition des travaux et terrains en conséquence. Deux budgets annexes seront alors créés : Lotissement la Provende Tranche 2 et Lotissement la Provende Tranche 3. Monsieur le Maire informe l'Assemblée que tous les lots disponibles sont réservés, 8 lots au total ; que l'achat de la parcelle D982 est fait sur le budget principal car cette dernière n'est pas située dans le lotissement.

## **III INFORMATIONS**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande d'installation d'une terrasse, Place Anglerot, par la SARL COX (Restaurant la Grillotière). Après délibération et discussion sur la circulation dans cette rue et la visibilité du restaurant « La Petite Taverne », il est décidé de rencontrer les riverains lors d'une prochaine réunion pour en discuter et prendre une décision lors d'un prochain Conseil.

Le problème des redevances des terrasses est alors évoqué. M. Etienne BIED-CHARRETON demande la réalisation de convention d'occupation du sol, si le Conseil décide de supprimer ces redevances, afin de délimiter les emprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.